

« *Échanger pour mieux décider* »,

Telle est la devise de l'AMPIL.

Créée en 1974, à l'initiative du Ministère de l'Industrie, **L'AMPIL** (Association pour la Promotion de la Moyenne et Petite Industrie de la Loire) tient sa pérennité dans la volonté des Présidents qui se sont succédés de faire de l'AMPIL un Club convivial de chefs d'entreprises, privilégiant l'opérationnel dans une confiance réciproque.

Les valeurs de l'AMPIL

- Une large ouverture sur notre environnement économique, humain et culturel
- L'esprit d'entreprise, source d'épanouissement et de développement
- La solidarité et l'amitié, valeurs essentielles de notre groupe
- La foi dans la PME/PMI, moteur principal du développement économique et humain de notre territoire.

Les objectifs de l'AMPIL

- Rompre l'isolement du dirigeant d'entreprise en développant un réseau d'échanges d'expériences
- Nourrir la réflexion de chacun en favorisant des initiatives nouvelles répondant aux interrogations et préoccupations du dirigeant
- Valoriser les atouts de la PME/PMI auprès des collectivités locales et régionales
- Etre force de proposition afin d'influencer les décisions en faveur des PME/PMI.

L'AMPIL : UN ETAT D'ESPRIT

Par les actions que l'AMPIL met en place, chaque adhérent partage ses propres expériences et s'enrichit des expériences des autres. Chaque réunion se déroule dans un esprit de convivialité et d'amitié.

L'AMPIL est composée de dirigeants de petites et moyennes entreprises appartenant à l'environnement stéphanois. Ils sont à la tête d'entreprises industrielles ou de service à l'industrie :

"Il faut une communauté d'intérêts, voire de préoccupations".

Souvent lieu d'intégration dans les milieux économiques, **L'AMPIL** s'ouvre facilement aux nouveaux venus sur la région.

"L'intérêt et la motivation sont tout autant professionnels que personnels".

De nombreux secteurs d'activité sont représentés, de la métallurgie, des TIC, des biens d'équipement, des prestataires de service.

"Plus l'horizon est large, plus nous trouvons d'intérêts à nos échanges".

L'AMPIL s'appuie largement sur les actions ou les manifestations organisées par la CCI et ses membres sont souvent impliqués dans plusieurs d'entre elles :

"Le souci permanent de se faire l'écho de l'action de la CCI dont l'esprit est présent dans ses débats".

La volonté d'appartenir à un réseau est un point commun parmi les membres. C'est ainsi que nombreux sont les contacts directs qui permettent de rechercher commodément des informations, voire même des conseils.

"Le réseau, un ciment fédérateur de nos membres".

**DEMANDE ET RENOUELEMENT D'ADHESION A L'AMPIL
L'ASSOCIATION DES CHEFS D'ENTREPRISE PME/PMI DE LA LOIRE
ANNEE 2011**



- OUI, je souhaite devenir membre de l'AMPIL et je m'engage à m'acquitter de la cotisation annuelle de 250 € HT, soit 299 € TTC dont TVA 49 € couvrant l'adhésion et la participation aux réunions payantes (à l'exclusion des déjeuners et dîners).**
- Je renouvelle mon adhésion pour 2011.**
- Je désire une information complémentaire sur l'AMPIL. Merci de me contacter au plus vite.**

NOM	
PRENOM	
FONCTION	
SOCIETE	
SECTEUR ACTIVITE	
EFFECTIF	
TEL/FAX	
E-MAIL	